

## **La Commission Départementale de Surveillance des Installations Nucléaires**

Créée en 1989 par le Conseil Général à l'initiative de Bernard Saugey, la Commission Départementale de Surveillance des Installations Nucléaires de l'Isère (CDSIN) avait pour rôle de renforcer et compléter l'action des commissions Locales d'Informations (CLI) de Saint Alban – Saint Maurice et Creys-Malville.

La CDSIN avait donc pour but de s'informer et de débattre de toutes les questions touchant au Nucléaire dans le Département en particulier des problèmes débordant le cadre des CLI, ainsi qu'éventuellement financer une expertise indépendante sur les sujets où un approfondissement lui semblerait nécessaire.

Ainsi à l'époque, deux sujets avaient donné lieu à une telle étude de la part de deux experts choisis par la commission : les problèmes de vieillissement des installations à l'ILL (Institut Laue-Langevin de Grenoble) et le problème des rejets de Tritium.

Cette commission était composée un peu à l'image des CLI, de représentants des élus locaux dont bien entendu le Conseil Général, de représentants des installations nucléaires de l'Isère, de représentants de la Préfecture et des Services de l'Etat (DRIRE – DSIN) et de représentants de la société civile : Médias, syndicats, associations et enfin d'experts choisis par la commission.

La CDSIN a ainsi fonctionné pendant plusieurs années sous la présidence de Gérard Dézempte. En 1999, une réorganisation de la participation du Conseil Général aux diverses CLI et à la CDSIN, amenèrent Monsieur Bernard Saugey Président du Conseil Général, à confier la Présidence de cette commission à Julien Corsat qui venait de quitter celle de la CLI de Saint Alban – Saint Maurice.

La CDSIN réorganisée, se compose actuellement de quarante membres représentant les industries nucléaires du département, les organismes de contrôle de la pollution de l'air et de l'eau, les deux CLI, les élus locaux (Maires et conseillers généraux), les services de l'Etat (DRIRE, SDIS, ...), les instances médicales, la recherche, les syndicats professionnels, les associations de défense de l'environnement, de la population et d'information du public ainsi que plusieurs experts choisis en fonction de leurs compétences dans le domaine de la sûreté, radioprotection, radiobiologie.

Le 6 mai 1999, une première réunion a permis de définir les objectifs de la commission qui consistent à apporter à un public, le plus large possible, dans un langage clair et accessible à tous, une information impartiale sur la vie et les problèmes des installations nucléaires en Isère. Une première action pourrait consister à publier de façon la plus simple possible, les résultats des mesures dans l'environnement effectuées autour des sites nucléaires du département.

Au cours de la deuxième réunion de la commission, le 14 octobre 1999, a été décidé la constitution d'un groupe de travail chargé de recenser les différentes mesures de radioactivité dans l'environnement effectuées par divers organismes en Isère, de déterminer la forme sous laquelle une synthèse de celles-ci pourrait être réalisée en vue de leur publication dans la revue " Isère Magazine " par exemple.

Ce projet n'est qu'un premier pas, plusieurs autres sont en cours de réflexion. Le champ d'action possible est large, le souci principal de la commission est d'assurer au mieux une information compréhensible dans la transparence et l'impartialité. La composition multi-horizons de la commission me semble être, vis à vis de la population, un gage de crédibilité de cette information.